

ÉPREUVE THÉORIQUE CCEPS DU MERCREDI 18 MARS 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

A RETOURNER DÛMENT REMPLI AVANT LE VENDREDI 20 FÉVRIER 2026

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CRECCEPS de l'IFTLM
Site Écoles CHRU de Tours
37044 Tours Cedex 9
02 47 47 87 00
crecceps@chu-tours.fr

Siret : 26 370 018 9000 16
NAF : 8610 Z
Finess : 370004426
Organisme de formation enregistré
sous le n° 2437 P00 2037

Retrouvez la plaquette d'informations
sur www.chu-tours.fr/ecolets-du-chru-de-tours/

Pour information :

- ✓ Vous recevrez un mail de confirmation, à réception de votre dossier complet et validé par nos services.
- ✓ Vous recevrez votre convocation au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve, vous indiquant les modalités d'organisation.
- ✓ Ne peuvent s'inscrire aux épreuves que les personnes :
 - domiciliées dans la région Centre-Val de Loire,
 - ou exerçant une activité professionnelle dans la région Centre-Val de Loire
 - ou poursuivant leurs études dans la région Centre-Val de Loire.

REmplir lisiblement en majuscule

Nom de famille (nom de naissance) :

.....
Nom d'usage (nom marital) :

.....
Prénom :

.....
Date de naissance et lieu de naissance :

.....
Adresse :

.....
Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Êtes-vous :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur
- Demandeur d'emploi
- Particulier à vos propres frais
- Autre

Pièces justificatives

- la copie du diplôme (BTS/DUT/BUT/DETL) ou copie de l'attestation de réussite ou certificat de scolarité
- la copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport **en cours de validité**
- 2 photos d'identité récentes
- un chèque d'inscription de 290 € établi à l'ordre de : « RÉGIE IFPS » (correspondant aux épreuves théorique, de stage et pratique) ou 90 € si vous avez été ajourné(e) une fois à cette épreuve.

Date et signature :